

# La protection et l'accompagnement des lanceurs d'alerte

Jérôme Aass – Médiateur fédéral (BE)



le Médiateur  
fédéral



Centre  
Intégrité

# Pourquoi une meilleure protection est nécessaire?

## *Situation en Belgique*

### **Lanceur d'alerte, l'inspecteur de police Eric Claessens vit l'enfer promis par sa hiérarchie**

France et Belgique : le combat est le même quand des policiers osent critiquer leur hiérarchie. Face à des dérapages, la collégialité se traduit parfois par une loyauté mal placée voire une crainte de représailles, ce qui génère une véritable omerta.

### **APD: les partis veulent la tête de la 2e directrice lanceuse d'alerte**

Accord dans la majorité Vivaldi pour une procédure de licenciement à l'encontre de deux membres de la direction

### **Un officier supérieur sème le doute sur la possibilité de prolonger les F-16**

Un officier supérieur, le lieutenant-colonel Rudi Decrop, spécialiste de la logistique liée aux F-16, a semé mercredi le doute dans l'esprit des parlementaires en affirmant que ces avions pouvaient être prolongés d'une demi-douzaine d'années

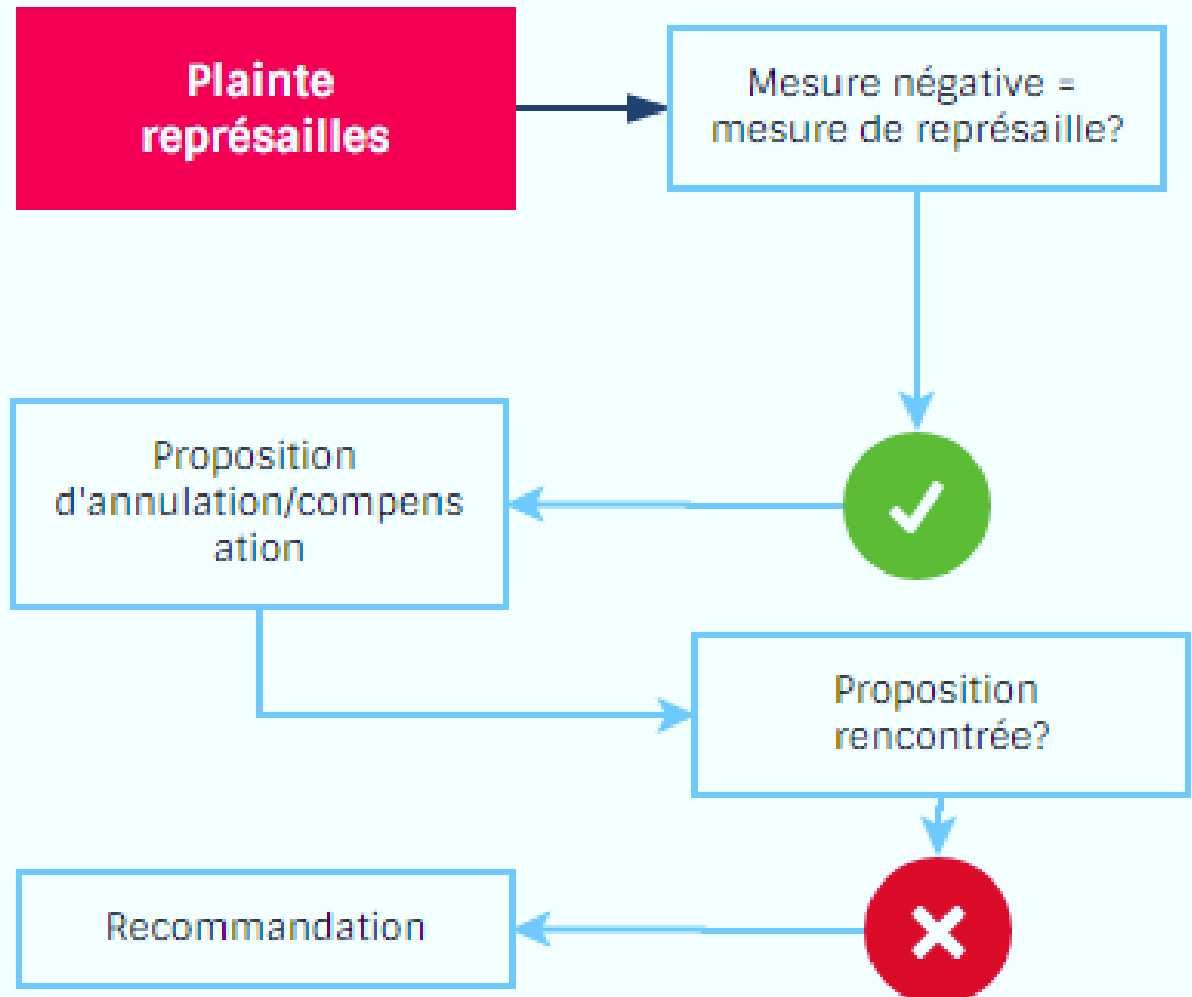
### **La RTBF licencie la "lanceuse d'alerte" sur le salaire de Jean-Paul Philippot**

Le conseil d'administration (CA) de la RTBF a acté le divorce avec l'employée à la base des révélations sur la rémunération du patron de la RTBF, Jean-Paul Philippot.

# Pourquoi l'ombudsman / le médiateur?

- CEDH: Lancer l'alerte < droit à la liberté d'expression
- La protection des lanceurs d'alerte = mandat de défendre les droits fondamentaux

# La protection en pratique par le Médiateur fédéral (Belgique)



« toute mesure ayant une conséquence préjudiciable pour les conditions ou les circonstances de travail »

Lien avec le signalement ou participation à l'enquête?

# La protection en chiffres (Belgique – fédéral)

La protection en chiffres	2014-2022
Nbre de personnes protégées	~540
Nbre de plainte pour représailles (dont):	13
<i>irrecevables</i>	1
<i>non-fondées</i>	6
<i>Devenue sans objet (pas examinées)</i>	2
<i>fondées</i>	4

↓

## Cas concrets:

- Licenciement
- Evaluation négative affectant l'évolution de la carrière

# Forces et points d'amélioration dans la protection actuelle (1)

Thème	Forces	Points d'amélioration
<b>1. Statut de protection</b>	aussi pour les témoins	limité aux membres du personnel
<b>2. Durée de protection</b>	Durée limitée dans le temps	Durée trop courte
<b>3. Procédure de protection</b>	Procédure extrajudiciaire	Procédure non-contraignante

# Forces et points d'amélioration dans la protection actuelle (2)

Thème	Forces	Points d'amélioration
<b>5. Sanction</b>	Sanctions prévues	Pas de régime global de sanctions
<b>6. Mesures de soutien</b>	Protection de droit Certification Intervention employeur Affectation temporaire	Conseiller juridique, psychologique, financier pas prévu

## Conclusion

- Un régime de protection ambitieux est nécessaire pour l'efficacité du mécanisme de signalement
- Protection en pratique = défi permanent
- Pas de recours abusif au régime de protection



# Questions ?

- [www.mediateurfederal.be](http://www.mediateurfederal.be)
- [mediateur@mediateurfederal.be](mailto:mediateur@mediateurfederal.be)
- +32 2 289 27 07